



**PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD  
LA PRÉSERVATION DE NOS PAYSAGES :  
HARMONISER L'AVENIR PLUTÔT QUE LE SUBIR!**

Sherbrooke  
Mars 2006

Par Colette Anseau

Professeure titulaire d'écologie à l'Université de Sherbrooke, Colette Anseau préside Paysages estriens. Créé en 2001, cet organisme vise à sensibiliser les intervenants du milieu à la protection et à la mise en valeur de notre patrimoine paysager, tant en milieu urbain que rural. Paysages estriens est composé d'une quinzaine d'organismes.

Les membres de l'organisme Paysages estriens suivent avec beaucoup d'inquiétude l'actuel débat entourant le développement du parc du Mont-Orford. Pour nous, la réussite d'un projet, quel qu'il soit, requiert le plus large consensus entre tous les intervenants du territoire. À cet égard, les manières de faire du gouvernement du Québec n'ont fait que polariser les opinions, ce qui n'augure rien de bon pour l'avenir économique et touristique de la région estrienne, pas plus que pour la place réservée aux paysages, qu'ils soient urbains ou naturels. Les enjeux économiques et sociaux sont trop importants pour ne pas tenter de faire contrepoids à la manière maladroite du gouvernement dans le traitement de ce dossier.

### **Aménagement durable : une nouvelle vision paysagère**

La mobilisation pour ou contre ce projet démontre à quel point l'exercice de la démocratie est fortement enraciné dans les différents paliers gouvernementaux. Les citoyens, les municipalités et plusieurs organismes comme les chambres de commerce ou les groupes environnementaux, ont clairement signifié qu'ils avaient un mot à dire dans l'avenir de leur territoire, qu'ils s'en sentaient responsables; et nous nous réjouissons d'une telle mobilisation.

L'opposition est sans doute attribuable au fait que le développement régional est de plus en plus guidé par des valeurs, qui vont bien au-delà des retombées économiques et fiscales immédiates. La protection paysagère, par le maintien du cadre de vie et par l'aménagement durable associé à la conservation des milieux naturels et à une pratique urbanistique visionnaire, devrait être prise en compte dans l'analyse de projets, grands comme petits. Cette évolution des valeurs a des implications majeures pour tout promoteur qui doit dorénavant démontrer, au-delà des intentions vertueuses, comment son projet s'intégrera harmonieusement aux caractéristiques intrinsèques du territoire. L'intégration au paysage, cette nouvelle donne, prend toute son importance dans un territoire comme la MRC Memphrémagog qui tente de consolider son développement touristique, en misant particulièrement sur la nature et la culture.

### **Amnésie de nos paysages**

Veut-on, consciemment, perpétuer une situation regrettable et maintenir la tendance des 40 dernières années au cours desquelles on a banalisé et appauvri pour ne pas dire détruit de grands pans de notre territoire et de nos municipalités à potentiel touristique? Veut-on, comme cela se fait ailleurs accentuer le développement sans égard à l'identité, à l'environnement, à la volonté et à la solidarité de la population ainsi qu'à la beauté et à l'authenticité des lieux? Voulons-nous perdre, voire oublier nos plus beaux paysages, certains étant des symboles touristiques régionaux, source d'inspiration pour tant de visiteurs et d'Estriens? Si la réponse est oui, alors nous nous inscrivons en faux contre le projet actuellement publicisé...mais de quel projet s'agit-il? Quels en sont les plans concrets? Où est la préoccupation paysagère? Quels sont les plans d'harmonisation et d'intégration? Jusqu'où iront l'urbanisation et le développement urbain de type *fast food* sur notre territoire rural? Il y a moyen de faire du développement économique sans vendre la montagne!

Depuis les 30 dernières années, la région de Memphrémagog a fait l'objet d'une panoplie de projets, dont certains loufoques, n'ont heureusement jamais vu le jour. Selon nous, le développement économique de ce territoire n'a pas à se travestir et doit reposer d'abord et avant

tout sur ce qu'il a de mieux à offrir : son authenticité et sa nature. Ces deux atouts constituent, depuis toujours, le principal facteur d'attraction des visiteurs et des résidents.

Tout projet à proximité des limites actuelles du parc ne sera réalisable que si l'on applique enfin une véritable politique d'aménagement durable et d'urbanisme d'avant-garde qui traite notamment des paysages et respecte la valeur intrinsèque des écosystèmes actuels. Avec de la bonne volonté et une ouverture d'esprit, le parc du Mont-Orford et l'Estrie tout entière pourraient devenir un modèle unique d'aménagement durable. Rappelons que le BAPE recommandait, en mars 2005, la mise en place d'un comité régional d'harmonisation : il n'a jamais vu le jour, on a sauté des étapes essentielles, dans la recherche d'un consensus. Pourquoi? La sensibilité environnementale, le dynamisme, la solidarité et le goût du consensus sont pourtant des qualités estriennes bien connues et qu'ont louangées, année après année, les ministres de l'environnement, quel que soit leur parti.

### **Se reconnaître...**

Ce projet, pour avoir un pouvoir d'attraction fort et durable, en plus d'être clair et concret, devrait préserver l'identité et l'authenticité de la montagne et de son environnement. Il est à souhaiter que les remous qui viennent de partout seront une occasion, tant pour le gouvernement que pour les intervenants régionaux, de faire un temps d'arrêt pour s'interroger sur les moyens que l'on veut se donner pour mettre en valeur les atouts du parc du Mont-Orford et de sa région. Cela signifie de ne jamais perdre de vue la notion de protection et de mise en valeur des paysages estriens. Et surtout d'accorder au visiteur sa juste place, intégrée et harmonisée, et non toute la place.

Il est aussi important que cet accueil soit respectueux de ce que nous sommes. Nous sommes heureux de voir le plus grand nombre possible de citoyens jouir de la qualité de vie qu'on retrouve en Estrie. Nous souhaitons faire connaître et partager la qualité du milieu naturel qui la sous-tend. Il est toutefois hors de question de le laisser détruire: nous en sommes responsables comme d'un patrimoine estrien à transmettre aux prochaines générations.